

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Objet : Composition du conseil d'administration du CCAS.

Nombre de membres

En exercice :	12
Présents :	09
Représentés :	00
Absents excusés :	03
Votants :	09

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai à quatorze heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué le 12 mai 2026 s'est réuni en mairie, 2 Grande Rue aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Sylvie Perraud, membre élu.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN – Marjolaine DE LECLUSE – Nicole MARCHAIS – Sylvie PERRAUD – Arlette PEYTOUR – Marie-Claude ROCUET – Elsa THOMA – MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ – Jean-Claude GILARDI.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :**

MME Kahina ANDRADE
MME Salla MOREAU
M Xavier MAHE

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

MME Sylvie Perraud.

**Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte**

La liste des délibérations a été affichée en mairie le
22 mai 2026 et publiée sur le site internet de la
mairie le 26 mai 2026.

Accusé de réception de la télétransmission par la
préfecture des Yvelines ci-dessous.

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L23-6 et L123-7 ;
VU la délibération du conseil municipal n° CM-2026-025 en date du 2 avril 2026 fixant le nombre de membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) à douze, à savoir six membres élus par le conseil municipal en son sein et six membres nommés par le maire ;
VU la délibération du conseil municipal n° CM-2026-026 en date du 2 avril 2026 désignant les membres élus du Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) ;

Entendu l'exposé de Madame Caroline Doucerain, Présidente,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

CONSIDÉRANT que le maire est président de droit du conseil d'administration ;

DIT que les membres issus du conseil municipal sont :

- Mme Sylvie PERRAUD
- Mme Arlette PEYTOUR
- Mme Nicole MARCHAIS
- Mme Marjolaine DE LECLUSE
- Mme Kahina ANDRADE
- M Xavier MAHE

DIT que les membres nommés par arrêté du maire sont :

- Madame Marie-Claire ROCUET en qualité de bénévole du Secours Catholique des Yvelines œuvrant dans le domaine de prévention, d'animation ou de développement social ;
- Madame Elsa THOMA au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et développement social dans la commune ;
- Madame Salla MOREAU au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et développement social dans la commune ;
- Monsieur Jean-Claude GILARDI au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et développement social dans la commune ;
- Monsieur Jean-Jacques BRETECHE au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et développement social dans la commune ;

DIT que le 6^{ème} membre non élu sera nommé lors du prochain conseil d'administration du CCAS.

Le Conseil d'administration prend acte de la liste des membres élus et nommés du Conseil d'Administration.

DIT que la liste des délibérations examinées en séance du comité sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune, et qu'une ampliation de la délibération sera adressée au préfet des Yvelines ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ : 09
POUR : 09
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

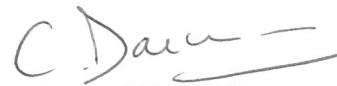
Les Loges-en-Josas, le 27 mai 2026.

Le Secrétaire de séance,


Sylvie Perraud



La Présidente de séance,


Caroline DOUCERAIN

REÇU EN PREFECTURE

le 28/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-267803062-20260521-CA_2026_005

Mairie • 2, Grande Rue • 78350 Les Loges-en-Josas